

ECHIQUIER IMPACT

rapport
annuel

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

<i>informations concernant les placements et la gestion</i>	3
<i>travaux du conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé</i>	4
<i>rapport sur le gouvernement d'entreprise</i>	5
<i>projet de texte des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire</i>	7
<i>comptes annuels agrégés</i>	9
<i>bilan</i>	10
<i>actif</i>	10
<i>passif</i>	11
<i>hors-bilan</i>	12
<i>compte de résultat</i>	13
<i>annexes</i>	14
<i>règles & méthodes comptables</i>	14
<i>ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE</i>	15

Commercialisateur	LA FINANCIERE DE L'ECHIQUELIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	LA FINANCIERE DE L'ECHIQUELIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et Conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	MAZARS Tour Exaltis, 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie. Représenté par M. Gilles Dunand-Roux

Informations concernant les placements et la gestion

La SICAV ECHIQUELIER IMPACT est un OPCVM à compartiments.

Objectif de gestion

L'objectif de chacun des compartiments est défini dans leur prospectus.

La SICAV donne aux investisseurs le choix entre plusieurs compartiments ayant chacun un objectif d'investissement différent. Chaque compartiment constitue une masse d'actifs distincte. Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment.

Au 31 décembre 2021, la SICAV ECHIQUELIER IMPACT comprenait 1 compartiment approuvé par la FINMA pour l'offre à des investisseurs non-qualifiés :

- ECHIQUELIER POSITIVE IMPACT EUROPE

- La valeur liquidative est disponible auprès de www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUELIER, 53, avenue d'Iéna - 75 116 Paris.
- Date de création de la Sicav à compartiments : 15 décembre 2020.

TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Votre Conseil d'administration s'est réuni :

Le 28 janvier 2021 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil ;
2. Administration de la société (rémunération des membres du Conseil d'Administration, mandats exercés par les mandataires sociaux de la SICAV dans d'autres sociétés, conventions réglementées) ;
3. Rapport du Conseil sur l'activité de la société ;
4. Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
5. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire (date et lieu de la réunion, projet de l'ordre du jour et projet de texte des résolutions) ;
6. Questions diverses - Pouvoirs.

Le 14 avril 2021 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
2. Fusion-absorption du FCP Eres & Echiquier Actions dont la société de gestion est ERES Gestion par le compartiment Echiquier Positive Impact Europe ;
3. Regroupement d'actions A et AP du compartiment Echiquier Positive Impact Europe
4. Démission de Monsieur Ravanas de son mandat d'administrateur ;
5. Convocation de l'assemblée générale ;
6. Questions diverses – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le 8 octobre 2021 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du conseil ;
2. Arrêté de la parité d'échange dans le cadre de la fusion absorption du FCP Eres & Echiquier actions dont la société de gestion est ERES gestion par le compartiment Echiquier positive impact Europe ;
3. Questions diverses - Pouvoirs.

Le 6 décembre 2021 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
2. Mise en place et approbation du règlement intérieur ;
3. Modification de l'article 17 des statuts « réunions et délibérations du conseil » ;
4. Création du compartiment Echiquier Health Impact for all ;
5. Fusion-absorption du FCP Echiquier Health par le compartiment Echiquier Health Impact for all ;
6. Convocation de l'assemblée générale ;
7. Questions diverses – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la directive SFTR.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Choix des modalités d'exercice de la direction générale

Conformément à l'article L.225-51-1 alinéa 2 du Code de commerce, il revient au Conseil d'administration de choisir le mode de direction et d'administration générale de la SICAV, soit en dissociant les fonctions de Président et de Directeur général, soit au contraire en réunissant ces deux fonctions.

Le Conseil d'Administration lors de sa séance de décision du 16 octobre 2017 a décidé de conserver unies les fonctions de Président et de Directeur Général de la SICAV.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SICAV ECHIQUIER POSITIVE IMPACT DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Nom : M Bertrand Merveille

NOM DE LA SOCIETE	MANDATS EXERCES
SICAV ECHIQUIER IMPACT	Président Directeur général délégué
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Directeur général délégué

Nom : M Faty Dembele

NOM DE LA SOCIETE	MANDATS EXERCES
SICAV ECHIQUIER IMPACT	Administrateur

Nom : Mme Marie-Sophie L'Helias

NOM DE LA SOCIETE	MANDATS EXERCES
SICAV ECHIQUIER IMPACT	Administrateur
KERING SA	Administrateur
AFRICA 50 (Casablanca)	Administrateur
HERBALIFE LTD	Administrateur
AGENCE France Locale	Administrateur
LEADERXXCHANGE	Président
IMPACTXXCHANGE	Président
CHAMPLAIN	Président

Nom : M Thibault Couturier

NOM DE LA SOCIETE	MANDATS EXERCES
SICAV ECHIQUIER IMPACT	Administrateur
FONCIERE CHENELET	Membre du Conseil de Surveillance
CARDIF MULTI PLUS PERP	Membre du comité de surveillance

Nom : M Antoine de Salins

NOM DE LA SOCIETE	MANDATS EXERCES
SICAV ECHQUIER IMPACT	Administrateur (représentant permanent de SPERARE)
SICAV PORTEURS D'ESPERANCE	Président du Conseil d'administration
SPERARE	Gérant
I CARE & CONSULT	DGD

REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous informons qu'une rémunération a été versée aux administrateurs pour un montant total de 40.000€ (Soit un montant de 10 000€ par administrateur non salarié de la société de gestion) Aucune autre rémunération ni avantage de quelque nature que ce soit n'a été versé par la société aux mandataires sociaux durant l'exercice écoulé.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes en a préalablement été informé pour la constitution de ses rapports.

DECLARATION – TABLEAU DES DELEGATIONS

Conformément à la réglementation en vigueur, il est déclaré qu'au 31 décembre 2021 aucune délégation en cours de validité n'a été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Le Conseil s'est assuré que les conditions du dialogue entre les « dirigeants », les « membres du Conseil » et les « actionnaires » ont été réunies avec, par exemple, une organisation de l'assemblée générale qui la rend matériellement accessible à tous.

À l'issue de l'assemblée générale, le Conseil s'est penché sur le résultat des votes.

MEMBRES INDEPENDANTS

Le Conseil a examiné au cas par cas la situation de chacun de ses membres au regard des critères d'indépendance énoncés au règlement intérieur de la SICAV.

DUREE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à l'article 14 des statuts de la SICAV : « Sous réserve des dispositions du dernier alinéa du présent article, la durée des fonctions des administrateurs est de trois années pour les premiers administrateurs et six années au plus pour les suivants, chaque année s'entendant de l'intervalle entre deux assemblées générales annuelles consécutives.

Nom de société	Durée du mandat
Bertrand Merveille	6 ans
Faty Dembele	6 ans
Marie-Sophie L'Helias	6 ans
Thibault Couturier	6 ans
Antoine de Salins	6 ans

EVALUATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Le président rend compte dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise que cette procédure a bien eu lieu.

PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Elle constate que le nombre d'actions du compartiment Echiquier positive impact Europe en circulation le 31 décembre 2021 s'établissait à :

- 944 783,526 sur l'action A (FR0010863688);
- 134 742,376 sur l'action G (FR0013299294);
- 105 249,869 sur l'action I (FR0013286911);
- 5 566 sur l'action J (FR0013392438) ;
- 100 279,878 sur l'action AP (FR0013348190).

Au 31 décembre 2021, l'actif net s'élevait à 482 178 882,94 euros contre 327 784 607,26 euros au terme de l'exercice antérieur.

En conséquence, les actionnaires donnent pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.

Deuxième résolution

A titre liminaire, il est rappelé que, conformément aux statuts de la SICAV et à la réglementation en vigueur, les sommes distribuables sont constituées :

- i. du résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- ii. des plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées de moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Dans un premier temps, l'assemblée générale constate, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Les sommes distribuables afférentes au résultat du compartiment Echiquier positive impact Europe sont négatives et s'élèvent à : -2 012 654,95 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010863688) :

- d'affecter au compte de capital -2 049 564,47 euros,

Pour la catégorie d'action G (FR0013299294) :

- d'affecter au compte de capital -34 329,12 euros,

Pour la catégorie d'action I (FR0013286911) :

- d'affecter au compte de capital 45 204,02 euros,

Pour la catégorie d'action J (FR0013392438) :

- d'affecter au compte de capital 26 034,62 euros.

L'assemblée générale constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les sommes distribuables afférentes au plus et moins nettes réalisées du compartiment Echiquier positive impact Europe s'élèvent à 40 449 587,58 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

Pour la catégorie d'action A (FR0010863688) :

- d'affecter au compte de capital 23 880 342,33 euros,

Pour la catégorie d'action G (FR0013299294) :

- d'affecter au compte de capital 1 824 989,12 euros,

Pour la catégorie d'action I (FR0013286911) :

- d'affecter au compte de capital 13 900 429,08 euros,

Pour la catégorie d'action J (FR0013392438) :

- d'affecter au compte de capital 843 827,05 euros.

Par ailleurs, conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, décide de fixer le montant global de la rémunération des administrateurs à 40 000 euros.

Cinquième Résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.

comptes annuels agrégés

BILANactif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	526 040 207,21	313 117 726,09
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	523 642 787,21	311 068 006,09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 397 420,00	2 049 720,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	519 656,04	818 106,28
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	519 656,04	818 106,28
Comptes financiers	5 177 262,90	27 354 162,29
Liquidités	5 177 262,90	27 354 162,29
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	531 737 126,15	341 289 994,66

BILAN passif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	493 250 902,66	337 883 429,83
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	40 000 980,37	5 257 551,86
• Résultat de l'exercice	-1 724 470,54	-2 412 376,50
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	531 527 412,49	340 728 605,19
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	209 713,66	561 389,47
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	209 713,66	561 389,47
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	531 737 126,15	341 289 994,66

HORS-bilan

31.12.2021

31.12.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,92	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	4 466 034,18	1 674 260,70
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	4 466 036,10	1 674 260,70
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-78 010,27	-110 436,02
• Autres charges financières	-2 896,19	-1 306,73
Total (II)	-80 906,46	-111 742,75
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 385 129,64	1 562 517,95
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-6 516 347,79	-3 473 852,32
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 131 218,15	-1 911 334,37
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	406 747,61	-501 042,13
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-1 724 470,54	-2 412 376,50

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Informations communes aux compartiments

Méthode retenue pour l'agrégation des comptes

Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts ou actions détenues.

Devise retenue pour l'agrégation des compartiments

La comptabilité de la Sicav est effectuée en euro.

Devise de comptabilité et cours de change retenu pour l'agrégation des comptes

Liste des compartiments	Devise de comptabilité	Agrégation : cours de change retenu
ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE	EUR	

Compartiments ouverts et fermés au cours de l'exercice

Liste des compartiments	Ouverture en date du :	Fermeture en date du :
ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE	16/10/2017	

Comptes annuels de chaque compartiment (*)

Rappel de l'orientation des placements et de la politique de gestion (*)

Règles et méthodes comptables (*)

Evénement intervenu au cours de l'exercice

Néant.

Compléments d'information (*)

(*) Nous vous invitons à vous reporter aux informations concernant chaque compartiment.

ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE

rapport
annuel

COMPARTIMENT D'ECHIQUIER IMPACT

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	MAZARS Exaltis - 61, rue Henri Regnault - 92075 Paris la Défense Cedex. Représenté par M Gilles Dunand-Roux
Administrateurs	Monsieur Thibault COUTURIER SPERARE représentée par Monsieur Antoine De Salins Madame Marie-Sophie L'HELIAS
Président-directeur général	Madame Maroussia ERMENEUX

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action A	Capitalisation	Capitalisation
Action G	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action J	Capitalisation	Capitalisation

Objectif de gestion :

ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE est un compartiment recherchant une performance nette de frais de gestion à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes et au travers d'entreprises dont l'activité apporte des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguant par la qualité de leur gouvernance et de leur politique sociale et environnementale (ESG).

L'objectif du compartiment est associé à une démarche extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et d'un score d'impact. Il s'agit pour l'équipe de gestion de chercher à minimiser les risques et à capter des opportunités en investissant dans des sociétés qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et qui possèdent de bonnes pratiques en matière sociale, environnementale et de gouvernance. Cet objectif extra financier est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement SFDR.

L'objectif extra-financier vise également à faire progresser les entreprises sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux ESG, en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

Aussi, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la stratégie de gestion.

Indicateur de référence :

Compte tenu de son objectif de gestion, il n'existe pas d'indicateur de référence pertinent pour la SICAV. L'indicateur sélectionné ci-dessous n'est donc pas représentatif du profil de risque supporté par la SICAV mais est un indicateur de comparaison a posteriori. La performance de la SICAV pourra être comparée avec l'indicateur de référence. Ce dernier, utilisé uniquement à titre indicatif, est représentatif de l'évolution des marchés des actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros, dividendes réinvestis.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI EUROPE NR est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil de 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

La gestion est orientée vers les marchés des actions de l'Union Européenne. Son exposition est en permanence comprise entre 60% et 100%.

ECHIQUEUR POSITIVE IMPACT EUROPE applique trois filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces entreprises doivent respecter une note ESG minimum ainsi qu'un score minimum d'impact (mesurant la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable). Enfin, une sélection financière est appliquée aboutissant à la construction et la gestion du portefeuille.

L'univers d'investissement de départ du compartiment est constitué des valeurs européennes dont la capitalisation boursière est supérieure à 100 millions d'euros (soit environ 2300 valeurs).

La sélection des valeurs s'appuie d'abord sur des critères extra-financiers.

Après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, les deux filtres suivants sont appliqués :

1) L'analyse ESG est effectuée pour chaque émetteur.

Elle donne lieu à une notation qui permet d'approfondir notre connaissance des entreprises pour chercher à minimiser les risques et capturer les opportunités attachées à l'investissement. Cette notation est préalable à l'investissement.

La gouvernance et les politiques mises en place par les sociétés en matière d'environnement et de ressources humaines sont au cœur de cette analyse.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

La note ESG est basée sur 10 points et est attribuée à chaque émetteur. Celle-ci est composée de la façon suivante :

- Gouvernance : La note de Gouvernance représente environ 60% de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.
- Environnement et Social : Les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité.

Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :

- pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
- pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de "Responsabilité".

La note ESG peut être réduite en cas de controverse significative. La note ESG minimale est fixée à 6,5/10 pour ce compartiment.

Une approche de sélectivité minimale de 20% est appliquée au filtre ESG.

2) L'analyse de la contribution aux enjeux de développement durable est effectuée pour chaque émetteur.

Elle est préalable à l'investissement. Elle donne lieu à un score (score Impact) qui permet d'approfondir notre connaissance des entreprises pour chercher à minimiser les risques et capturer les opportunités attachées à l'investissement dans les enjeux de développement durable. L'analyse de la contribution se fait au travers du chiffre d'affaires généré par les produits et services qui apportent des solutions aux enjeux de développement durable et par l'analyse des initiatives significatives que l'entreprise met en œuvre pour contribuer positivement à ces mêmes enjeux. L'équipe de gestion a décidé d'utiliser la grille de lecture des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU pour évaluer ces critères.

Les exemples d'indicateurs retenus pour le score Impact sont :

- Mesure du chiffre d'affaires : pourcentage du chiffre d'affaires que l'entreprise réalise via des produits ou services qui apportent une contribution nette positive à un ou plusieurs ODD : produits et services de santé, services liés à l'éducation, solutions d'économies et d'accès à l'eau, production d'énergies renouvelables, solutions d'efficacité énergétique, outils de productivité, services permettant la digitalisation, services de mobilité durable, solutions de réduction du CO₂, produits éco- conçus, solutions de cybersécurité.
- Analyse des initiatives significatives en faveur des ODD : stratégie d'accessibilité des produits, couverture santé généralisée à tous les salariés, féminisation des effectifs et des organes de direction, politique d'utilisation d'énergies renouvelables, indicateurs de santé et sécurité des salariés en baisse, création d'emplois, diminution des intensités carbone, eau, déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, recyclage du plastique, collaborations majeures en faveur des ODD.

Le score Impact est basé sur 100 points et est attribué à chaque émetteur. Celui-ci est composé de la moyenne des deux scores suivants :

- Score Solutions : 1 point est attribué par pourcent de chiffre d'affaires qui contribue positivement et 1 point est retranché par pourcent de chiffre d'affaires qui contribue négativement.
- Score Initiatives : des points sont attribués pour chaque initiative significative qui contribue positivement aux ODD. Des points sont retranchés dans le cas de contributions négatives.

Le score ODD minimal est fixé à (25/100.)

ECHQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans son univers d'investissement (approche « best in universe ») qui sont les valeurs européennes de toutes tailles de capitalisation boursière ayant fait l'objet d'une notation ESG. A noter que cette approche peut induire un biais sectoriel par rapport à l'indice de référence (sur ou sous-représentation de certains secteurs).

De plus, l'équipe de gestion vérifie que l'entreprise s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques en fixant avec elle des axes de progrès suivis régulièrement sur sa contribution aux enjeux de développement durable et sur le plan ESG.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le compartiment cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis ci-dessus.

Le taux de notation ESG et impact des entreprises en portefeuille devra toujours être égal à 100%.

Dans le cas où une entreprise verrait sa note ESG ou son score Impact baisser en dessous du minimum requis par la société de gestion pour le compartiment, la position sur l'émetteur serait cédée dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans le compartiment et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

La sélection finale des valeurs s'appuie sur des critères financiers.

ECHQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

Une analyse fondamentale de chaque dossier est mise en oeuvre, et porte notamment sur plusieurs critères que sont notamment :

- la qualité de sa structure financière,
- la visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- les perspectives de croissance de son métier,
- et les opportunités de valorisation sur le titre.

En fonction des convictions du gérant, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré (moins de 50 valeurs).

Enfin dans le cadre de la gestion de trésorerie, le compartiment se réserve la possibilité d'investir :

- en titres de créances négociables réputés « investment grade » à hauteur de 10 % maximum de l'actif net.
- en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européens et en actions ou parts de fonds d'investissement à vocation générale dans la limite de 10 % de son actif net.

2. Les actifs (hors dérivés)

a) Les actions :

Pour atteindre son objectif de gestion, et afin de permettre l'éligibilité du compartiment au PEA, celui-ci est investi à hauteur de 75 % minimum en actions européennes.

L'exposition au risque de change pour des devises autres que celles de la zone euro ou de l'Union européenne pourra atteindre 25%. L'exposition aux risques de marché autres que ceux de l'Union européenne pourra atteindre 25%.

L'exposition maximale aux petites et moyennes capitalisations sera de 60%.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 10 %, le compartiment peut investir :

- dans des titres de créances négociables. L'échéance maximum des titres de créances utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie de la SICAV sera de 5 ans. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation Standard & Poor's court terme « Investment grade » -ou notation équivalente dans une autre agence de notation.
- dans des titres obligataires. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la qualité de crédit des entreprises émettant ces titres. Les titres concernés sont des titres réputés « Investment grade » à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion. La maturité maximum des titres obligataires est de 10 ans. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences.

Les notations mentionnées ci-dessus sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en actions d'OPCVM français et/ou européens et en fonds d'investissement à vocation générale. Il s'agira d'OPC de toute classification AMF. La SICAV peut investir dans des OPC de la société de gestion ou d'une société liée.

4. Instruments dérivés

Néant.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription, obligations convertibles, etc...) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisation), change, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le coût lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net.

Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

6. Dépôts

Néant.

7. Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, la SICAV peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10%.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une action à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé, baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de durabilité ou risque lié à l'investissement durable : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance durable (par exemple, le changement climatique, la santé et la sécurité, les entreprises qui ne respectent pas les règles, telles que des sanctions pénales graves, etc.) qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement de l'OPCVM, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Action A : Tous souscripteurs

- Action G : Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers

- Action I : Réservée aux investisseurs institutionnels

- Action J : Réservée aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'une telle SICAV, risque élevé dû à l'investissement en actions européennes.

ECHIQUEUR POSITIVE IMPACT EUROPE peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

ECHIQUEUR POSITIVE IMPACT EUROPE peut servir de support d'investissement à des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par La Financière de l'Echiquier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ECHIQUEUR POSITIVE IMPACT EUROPE dépend de la situation personnelle de l'actionnaire. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de la SICAV.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'action(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution de l'actionnaire ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) de compartiments de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiments de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers des différents compartiments des actions de capitalisation, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans son pays de résidence, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas ...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la réglementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale). Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine. Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative du compartiment est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.lfde.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53, avenue d'Iéna - 75116 Paris.*
- *Date d'agrément par l'AMF de la Sicav : 17 novembre 2020.*
- *Date d'agrément par l'AMF du compartiment : 5 mars 2010.*
- *Date de création de la Sicav : 15 décembre 2020.*
- *Date de création du compartiment : 16 octobre 2017.*

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice 2021 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2021. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Les marchés terminent l'année 2021 sur leurs plus hauts niveaux, alors qu'ils estiment que la crise sanitaire toucherait à sa fin avec le variant Omicron. L'économie européenne confirme son rebond cette année malgré des secteurs toujours lourdement touchés par la pandémie ce qui entraîne notamment le retour de l'inflation. Tout au long de l'année, la volonté des banques centrales de vouloir remonter progressivement les taux, notamment aux Etats-Unis, a contribué à de nombreuses rotations sectorielles d'une violence rarement vue dans le passé.

Sur l'ensemble de l'année, Echiquier Positive Impact Europe gagne +16.45% (+17.67% pour la part I) contre +25.21% pour le MSCI EUROPE NR soit une sous-performance de 876 bps, en quasi-totalité enregistrée au premier trimestre. Cette sous-performance s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, l'ADN impact et ESG rend le fonds absent des secteurs qui ont le plus progressé cette année tels que les banques, les énergies fossiles, le luxe ou encore les matériaux polluants, et la stratégie rend également le fonds très exposé aux solutions environnementales dont les énergies renouvelables qui ont particulièrement soufferts cette année. Ensuite, la performance a également été pénalisée par quelques parcours décevants tels que GN STORE NORD (-82 bps), UMICORE (-76 bps), ALSTOM (-59 bps) ou encore WORLDLINE (-51 bps). Enfin, cette sous-performance fait suite à une année 2020 exceptionnelle pour le fonds avec près de 20% de surperformance, entraînant un rééquilibrage naturel des performances des valeurs en portefeuille l'année qui suit.

Malgré les nombreuses rotations factorielles et la philosophie de gestion moins au goût du marché, de beaux parcours boursiers sont à souligner : NOVO NORDISK (+262 bps), ASML (+172 bps), DSM (+163 bps) ou encore SCHNEIDER ELECTRIC (+160 bps).

Performances parts vs Indice

FR0010863688	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE A	16,385%	25,129%
FR0013286911	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE I	17,321%	25,129%
FR0013299294	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE G	17,087%	25,129%
FR0013348190	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE AP		17,453%
FR0013392438	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE J	17,614%	25,129%

Mouvements principaux :

Achats : ADIDAS (DE000A1EWWW0) - ESKER (FR0000035818)

Ventes : LEGRAND (FR0010307819) – PHILIPS (NL0000009538)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Renseignements réglementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation.

Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

<https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/>

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

- 1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution
- 2 - aide à la rencontre des entreprises
- 3 - le bon dénouement des opérations
- 4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapté sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

- supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;
- supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;
- assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2021 :

En Poste			Différé	
Nombre de Brut annuel 2021	Somme de Brut annuel 2021 (12 mois)	Somme de Bonus 2021 (versé 01/2022) Estimé	Nb	Mtt variable différé
111	7 597 560	3 746 000		
30	4 225 000	5 489 000		
141	11 822 560	9 235 000	dont => 12,00	1 887 500

brut annuel sans prorata de durée

LEI de l'OPC : 969500MLEM89WPLKT638

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 dit "Règlement SFDR"

Les objectifs extra-financiers de l'OPC consistent dans le cadre de la gestion du fonds à :

- Mener une analyse ESG sur les émetteurs (minimum 90% de l'actif net)
- Mener une approche d'exclusion basée sur des exclusions sectorielles et normatives
- Mettre en œuvre un filtre basé sur des convictions ESG (existence d'une note minimum, 6,5/10 pour ce fonds)
- Disposer d'un taux de sélectivité (réduction de l'univers d'investissement) > 20%. L'univers d'investissement de départ de l'OPC est constitué des valeurs européennes dont la capitalisation boursière est supérieure à 100 millions d'euros (soit environ 2300 valeurs)

De plus, l'équipe de gestion prend en compte les principales incidences négatives en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement.

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur.

Celle-ci est composée de la façon suivante :

- **Gouvernance :** La note de Gouvernance représente environ 60% de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.
- **Environnement et Social :** Les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :
 - pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
 - pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de "Responsabilité".

De plus, l'équipe de mène une analyse de la contribution aux enjeux de développement pour chaque émetteur. Elle est préalable à l'investissement. Elle donne lieu à un score (score Impact) Cette analyse se fait au travers du chiffre d'affaires généré par les produits et services qui apportent des solutions aux enjeux de développement durable et par l'analyse des initiatives significatives que l'entreprise met en œuvre pour contribuer positivement à ces mêmes enjeux. L'équipe de gestion a décidé d'utiliser la grille de lecture des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU pour évaluer ces critères.

Les exemples d'indicateurs retenus pour le score Impact sont :

- **Mesure du chiffre d'affaires :** pourcentage du chiffre d'affaires que l'entreprise réalise via des produits ou services qui apportent une contribution nette positive à un ou plusieurs ODD : produits et services de santé, services liés à l'éducation, solutions d'économies et d'accès à l'eau, production d'énergies renouvelables, solutions d'efficacité énergétique, outils de productivité, services permettant la digitalisation, services de mobilité durable, solutions de réduction du CO2, produits écoconçus, solutions de cybersécurité.
- **Analyse des initiatives significatives en faveur des ODD :** stratégie d'accessibilité des produits, couverture santé généralisée à tous les salariés, féminisation des effectifs et des organes de direction, politique d'utilisation d'énergies renouvelables, indicateurs de santé et sécurité des salariés en baisse, création d'emplois, diminution des intensités carbone, eau, déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, recyclage du plastique, collaborations majeures en faveur des ODD.

Le score Impact est basé sur 100 points et est attribué à chaque émetteur. Celui-ci est composé de la moyenne des deux scores suivants :

- **Score Solutions :** 1 point est attribué par pourcent de chiffre d'affaires qui contribue positivement et 1 point est retranché par pourcent de chiffre d'affaires qui contribue négativement.
- **Score Initiatives :** des points sont attribués pour chaque initiative significative qui contribue positivement aux ODD. Des points sont retranchés dans le cas de contributions négatives. Le score ODD minimal est fixé à 25/100.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans l'OPC et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

Au 31 décembre 2021, la note globale du portefeuille est de 7,4/10. Elle était de 7,3/10 au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, le taux de sélectivité a été de 76,4%, il était de 59,7% au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, le score ODD a été de 61/100, il était de 65/100 au 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice, ces données ont évolué de la manière suivante

	Notation ESG	Taux sélectivité	Score Impact
31/12/2020	7,3/10	59,7%	65/100
31/03/2021	7,4/10	75%	65/100
30/06/2021	7,3/10	75,30%	62/100
30/09/2021	7,3/10	73,10%	62/100
31/12/2021	7,4/10	76,40%	61/100

Au 31 décembre 2021, les investissements réalisés dans l'OPC sont alignés à hauteur de % avec les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (Taxonomie).

comptes annuels

BILANactif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	477 887 373,70	301 242 183,38
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	475 489 953,70	299 192 463,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 397 420,00	2 049 720,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	519 443,21	818 106,28
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	519 443,21	818 106,28
Comptes financiers	3 972 332,73	26 284 879,48
Liquidités	3 972 332,73	26 284 879,48
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	482 379 149,64	328 345 169,14

BILAN passif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	443 741 950,31	324 909 961,01
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	40 449 587,58	5 283 759,22
• Résultat de l'exercice	-2 012 654,95	-2 409 112,97
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	482 178 882,94	327 784 607,26
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	200 266,70	560 561,88
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	200 266,70	560 561,88
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	482 379 149,64	328 345 169,14

HORS-bilan

31.12.2021

31.12.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,92	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	4 121 677,26	1 673 194,65
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	4 121 679,18	1 673 194,65
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-71 798,96	-110 436,02
• Autres charges financières	-2 786,17	-1 306,73
Total (II)	-74 585,13	-111 742,75
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 047 094,05	1 561 451,90
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-6 282 321,38	-3 469 590,14
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 235 227,33	-1 908 138,24
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	222 572,38	-500 974,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-2 012 654,95	-2 409 112,97

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance	Actif net	Action A 15% TTC de la surperformance de l'OPC, nette de frais de gestion fixes, par rapport à la performance de son indice de référence sous réserve que la performance de l'OPC soit positive
		Action G Néant
		Action I Néant
		Action J 15% TTC de la surperformance de l'OPC, nette de frais de gestion fixes, par rapport à la performance de son indice de référence sous réserve que la performance de l'OPC soit positive

(*) Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392%. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Une partie des frais de gestion est reversée à la Fondation Groupe Primonial sous l'égide de la Fondation de France.

La répartition est portée à la connaissance du Conseil d'Administration de la SICAV et tout investisseur peut demander une information plus détaillée à La Financière de l'Echiquier.

Le don réalisé au profit de cette fondation peut offrir à la société de gestion un droit à une exonération fiscale.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au compartiment.

En sus des frais ci-dessus, d'autres frais peuvent être supportés par le compartiment dans certaines circonstances tels que des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit, sous réserve que ces frais soient systématiquement inférieurs aux montants recouverts.

De plus, des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Modalités de calcul de la commission de surperformance de l'action J jusqu'au 31 décembre 2021 :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- 15% TTC de la sur-performance au delà de l'indicateur de référence
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% TTC de la sur-performance du l'OPC par rapport à l'indice. Dans le cas d'une sous-performance de l'OPC par rapport à l'indice, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations. Le calcul de la sur-performance sera effectué pour la première fois à compter du 31/12/2018, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.



2 évolution actif net

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	327 784 607,26	153 732 407,15
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	284 007 105,71	213 593 845,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-191 409 563,28	-82 124 010,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	42 177 409,56	11 088 159,82
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 249 511,15	-5 800 226,98
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-767 536,27	-505 163,91
Différences de change	4 072 801,10	-987 600,36
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	24 798 654,49	40 695 334,79
- Différence d'estimation exercice N	82 899 952,16	58 101 297,67
- Différence d'estimation exercice N-1	58 101 297,67	17 405 962,88
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 235 227,33	-1 908 138,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	*142,85	-
Actif net en fin d'exercice	482 178 882,94	327 784 607,26

* Ajustement soultte fusion / absorption FR0011787431

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 972 332,73
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 972 332,73	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	DKK	SEK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	62 930 395,74	39 671 771,61	16 977 763,32	41 983 050,96
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	32 102,02	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	519 443,21
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	484 213,11
Coupons à recevoir	32 102,02
Somme à payer	3 128,08
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	200 266,70
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	107 576,45
Rachat à payer	65 581,53
Débiteurs et créiteurs divers	27 108,72
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action A / FR0010863688	678 402,593	182 303 896,49	478 531,852	130 071 999,62
Action G / FR0013299294	33 667,909	4 338 689,31	133 947,787	18 120 260,40
Action I / FR0013286911	96 593,832	14 408 788,00	118 438,573	17 217 929,00
Action J / FR0013392438	54 734,888	82 955 731,91	18 235,422	25 999 374,26
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010863688		3 336,23		-
Action G / FR0013299294		-		-
Action I / FR0013286911		-		-
Action J / FR0013392438		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010863688		3 336,23		-
Action G / FR0013299294		-		-
Action I / FR0013286911		-		-
Action J / FR0013392438		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action A / FR0010863688		-		-
Action G / FR0013299294		-		-
Action I / FR0013286911		-		-
Action J / FR0013392438		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie d'action :	
----------------------	--

Action A / FR0010863688	1,80
-------------------------	------

Action G / FR0013299294	1,20
-------------------------	------

Action I / FR0013286911	1,00
-------------------------	------

Action J / FR0013392438	0,75
-------------------------	------

Action AP / FR0013348190	2,39
--------------------------	------

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie d'action :	
----------------------	--

Action A / FR0010863688	28 074,70
-------------------------	-----------

Action G / FR0013299294	-
-------------------------	---

Action I / FR0013286911	-
-------------------------	---

Action J / FR0013392438	-
-------------------------	---

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc 2 397 420,00

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-2 012 654,95	-2 409 112,97
Total	-2 012 654,95	-2 409 112,97

Action A / FR0010863688	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 049 564,47	-1 825 638,48
Total	-2 049 564,47	-1 825 638,48
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action G / FR0013299294	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-34 329,12	-90 177,19
Total	-34 329,12	-90 177,19
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0013286911	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	45 204,02	-222 487,31
Total	45 204,02	-222 487,31
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action J / FR0013392438	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	26 034,62	-85 207,08
Total	26 034,62	-85 207,08
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action AP / FR0013348190	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-185 602,91
Total	-	-185 602,91
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	40 449 587,58	5 283 759,22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	40 449 587,58	5 283 759,22

Action A / FR0010863688	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	23 880 342,33	3 104 485,07
Total	23 880 342,33	3 104 485,07
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action G / FR0013299294	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 824 989,12	348 348,55
Total	1 824 989,12	348 348,55
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0013286911	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	13 900 429,08	1 489 547,79
Total	13 900 429,08	1 489 547,79
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action J / FR0013392438	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	843 827,05	138 238,84
Total	843 827,05	138 238,84
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action AP / FR0013348190	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	203 138,97
Total	-	203 138,97
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du compartiment au cours des 5 derniers exercices

Date de création du compartiment : 16 octobre 2017.

Devise					
EUR	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
Actif net	482 178 882,94	327 784 607,26	153 732 407,15	68 024 312,20	25 155 741,68

Action A / FR0010863688	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
Nombre d'actions en circulation	944 783,526	744 912,785	377 452,503	296 267,239	104 597,946
Valeur liquidative	300,68	258,35	222,44	167,39	193,65
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	23,10	1,71	-3,37	-4,42	2,78

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action G / FR0013299294	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
Nombre d'actions en circulation	134 742,376	156 587,117	24 846,005	10 428,252	4 800
Valeur liquidative	161,72	138,12	118,22	88,43	984,81
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	13,28	1,64	-1,15	-1,71	-3,15

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE

Action I / FR0013286911	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
Nombre d'actions en circulation	105 249,869	68 750,403	55 710,34	20 399,124	-
Valeur liquidative	1 579,09	1 345,96	1 149,61	858,22	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	132,50	18,42	-9,12	-14,68	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action J / FR0013392438	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
Nombre d'actions en circulation	5 566	5 566	1	1	-
Valeur liquidative	1 815,65	1 543,74	1 329,36	1 000,00	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	156,28	9,52	-19,75	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action AP / FR0013348190	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	31.12.2016
Nombre d'actions en circulation	100 279,878	25 658,441	1	1 702,776	-
Valeur liquidative	125,37	108,59	82,38	101,68	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,17	-2,37	-2,97	-0,20	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
NL0000852564	AALBERTS BR BEARER SHS	PROPRE	267 268,00	15 571 033,68	EUR	3,23
NL0009767532	ACCELL GROUP NV	PROPRE	240 506,00	11 544 288,00	EUR	2,39
NO0010844038	ADEVINTA ASA RG REGISTERED SHS	PROPRE	593 562,00	6 943 457,19	NOK	1,44
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	51 636,00	13 074 235,20	EUR	2,71
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	99 785,00	15 299 036,20	EUR	3,17
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	77 890,00	16 173 858,50	EUR	3,35
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	24 265,00	17 148 075,50	EUR	3,56
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	128 991,00	13 333 459,17	GBP	2,77
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PROPRE	448 183,00	11 921 667,80	EUR	2,47
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	284 487,00	14 560 044,66	EUR	3,02
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	130 144,00	9 019 014,90	DKK	1,87
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	295 410,00	16 011 222,00	EUR	3,32
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	179 240,00	21 606 241,59	GBP	4,48
FR0000035818	ESKER	PROPRE	29 627,00	10 710 160,50	EUR	2,22
GB00B19NLV48	EXPERIAN PLC	PROPRE	323 938,00	14 014 303,43	GBP	2,91
DK0010272632	GN GREAT NORDIC	PROPRE	182 394,00	10 086 948,34	DKK	2,09
GB0004052071	HALMA PLC	PROPRE	366 675,00	13 976 391,55	GBP	2,90
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	298 353,00	12 160 868,28	EUR	2,52
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	103 341,00	20 461 518,00	EUR	4,24
CH0013841017	LONZA GROUP AG N	PROPRE	19 330,00	14 208 105,00	CHF	2,95
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	35 810,00	14 930 979,50	EUR	3,10
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	83 741,00	12 071 265,15	EUR	2,50
SE0009806607	MUNTERS GROUP AB	PROPRE	1 077 059,00	7 318 569,03	SEK	1,52
FR0011675362	NEOEN SPA	PROPRE	196 150,00	7 485 084,00	EUR	1,55
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	208 098,00	20 565 808,37	DKK	4,27

ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	476 640,00	13 593 772,80	EUR	2,82
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	86 501,00	10 803 974,90	EUR	2,24
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PROPRE	23 826,00	11 493 662,40	EUR	2,38
NO0010708068	SCANSHIP HOLDING ASA	PROPRE	1 897 785,00	4 440 037,91	NOK	0,92
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	126 589,00	21 831 538,94	EUR	4,53
FR0013227113	SOITEC SA	PROPRE	51 444,00	11 070 748,80	EUR	2,30
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	410 019,00	9 315 631,68	EUR	1,93
SE0000112724	SVENSKA CELLULOSA SCA AB	PROPRE	618 573,00	9 659 194,29	SEK	2,00
FR0013333432	THERMADOR GROUPE	PROPRE	120 393,00	12 231 928,80	EUR	2,54
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	86 019,00	16 391 450,86	USD	3,40
FR0011995588	VOLTALIA SA	PROPRE	365 793,00	7 191 490,38	EUR	1,49
FR0013357621	WAVESTONE SA	PROPRE	133 656,00	7 270 886,40	EUR	1,51
Total Action				475 489 953,70		98,61
O.P.C.V.M.						
FR0014000TH9	ECHIQUIER CLIMATE IMPACT EUROPE PART F	PROPRE	2 000,00	2 397 420,00	EUR	0,50
Total O.P.C.V.M.				2 397 420,00		0,50
Total Valeurs mobilières				477 887 373,70		99,11
Liquidités						
AUTRES						
	DEBITEUR DIV EUR	PROPRE	-27 108,72	-27 108,72	EUR	-0,01
Total AUTRES				-27 108,72		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-65 581,53	-65 581,53	EUR	-0,01
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	3 972 332,73	3 972 332,73	EUR	0,82
	SOUS RECEV EUR BPP	PROPRE	484 213,11	484 213,11	EUR	0,10
Total BANQUE OU ATTENTE				4 390 964,31		0,91
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-55 869,98	-55 869,98	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-2 856,92	-2 856,92	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-18 184,90	-18 184,90	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-829,31	-829,31	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-28 074,70	-28 074,70	EUR	-0,01
	PRRETROFDGN-1	PROPRE	3 128,08	3 128,08	EUR	0,00

ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRTAXEABON	PROPRE	-1 760,64	-1 760,64	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-104 448,37		-0,02
Total Liquidites				4 259 407,22		0,88
Coupons						
Action						
GB0004052071	HALMA PLC	ACHLIG	366 675,00	32 102,02	GBP	0,01
Total Action				32 102,02		0,01
Total Coupons				32 102,02		0,01
Total ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE				482 178 882,94		100,00

ANNEXE AU RAPPORT
destinée aux souscripteurs suisses

Cette annexe rend le rapport annuel conforme aux exigences de la FINMA pour la commercialisation en Suisse. **Elle n'est pas certifiée par les commissaires aux comptes.**

Pays d'origine du Fonds

France.

Informations additionnelles pour les investisseurs en suisse

Le prospectus pour la Suisse, les DICI respectivement la feuille d'information de base, les statuts, les rapports semestriels et annuels ainsi qu'une liste des achats et ventes peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, tél: +41 22 705 11 78, web : www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

Calcul du Total Expense Ratio et du PTR

Clôture annuelle du placement collectif : 31-déc.

Fortune moyenne du fond pour la période du 01/01/21 au 31/12/21 : 407 536 906,26

Commission de gestion de la direction de l'OPCVM :

Actions A	1,80	% TTC
Actions AP	2,39	% TTC
Actions G	1,20	% TTC
Actions I	1,00	% TTC
Actions J	0,75	% TTC

Commission de gestion de la direction de l'action A : 1,80 % TTC

Fortune moyenne de l'action A pour la période du 01/01/21 au 31/12/21 : 251 096 676,14

Charges en euro	Rapport annuel 31/12/2020	Rapport semestriel 30/06/2021	Rapport annuel 31/12/2021
Commission de gestion de la direction de la part	2362011,43	2097488,54	4522626,09
Commission de performance du gestionnaire de placement collectif de capitaux (performance fee)	0,00	0,00	28074,70
Commission de garde de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation	2362011,43	2097488,54	4550700,79

Calcul du TER pour 12 mois du 01/01/21 au 31/12/21 :

TER y compris commission de performance

$$4550700.79 / 251096676.14 * 100$$

1,81 %

Commission de performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne nette

0,01 %

Commission de gestion de la direction de l'action AP : 2,39 % TTC

Fortune moyenne de l'action AP pour la période du 01/01/21 au 31/12/21 :

7 403 219,46

Charges en euro	Rapport annuel 31/12/2020	Rapport semestriel 30/06/2021	Rapport annuel 31/12/2021
Commission de gestion de la direction de la part	141284,11	177401,90	177401,90
Commission de performance du gestionnaire de placement collectif de capitaux (performance fee)	0,00	0,00	0,00
Commission de garde de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation	141284,11	177401,90	177401,90

Calcul du TER pour 12 mois du 01/01/21 au 31/12/21 :

TER y compris commission de performance

$$177401.9 / 7403219.46 * 100$$

2,40 %

Commission de performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne nette

0,00 %

Commission de gestion de la direction de l'action G : 1,20 % TTC
 Fortune moyenne de l'action G pour la période du
 01/01/21 au 31/12/21 : 20 163 724,52

Charges en euro	Rapport annuel	Rapport semestriel	Rapport annuel
	31/12/2020	30/06/2021	31/12/2021
Commission de gestion de la direction de la part	117940,80	120037,54	242649,03
Commission de performance du gestionnaire de placement collectif de capitaux (performance fee)	0,00	0,00	0,00
Commission de garde de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation	117940,80	120037,54	242649,03

Calcul du TER pour 12 mois du 01/01/21 au 31/12/21 :

TER y compris commission de performance

$$242649.03 / 20163724.52 * 100$$

1,20 %

Commission de performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne nette

0,00 %

Commission de gestion de la direction de l'action I : 1,000 % TTC
 Fortune moyenne de l'action I pour la période du 01/01/21 au 31/12/21 : 119 548 583,33

Charges en euro	Rapport annuel	Rapport semestriel	Rapport annuel
	31/12/2020	30/06/2021	31/12/2021
Commission de gestion de la direction de la part	750013,89	445328,21	1199549,26
Commission de performance du gestionnaire de placement collectif de capitaux (performance fee)	0,00	0,00	0,00
Commission de garde de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation	750013,89	445328,21	1199549,26

Calcul du TER pour 12 mois du 01/01/21 au 31/12/21 :
 TER y compris commission de performance

$$1199549.26 / 119548583.33 * 100$$

1,00 %

Commission de performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne nette

0,00 %

Commission de gestion de la direction de l'action J : 0,750 % TTC
 Fortune moyenne de l'action J pour la période du
 01/01/21 au 31/12/21 : 9 324 702,81

Charges en euro	Rapport annuel	Rapport semestriel	Rapport annuel
	31/12/2020	30/06/2021	31/12/2021
Commission de gestion de la direction de la part	33209,68	33066,44	70259,76
Commission de performance du gestionnaire de placement collectif de capitaux (performance fee)	32630,23	0,00	0,00
Commission de garde de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation	65839,91	33066,44	70259,76

Calcul du TER pour 12 mois du 01/01/21 au 31/12/21 :
 TER y compris commission de performance

$$70259.76 / 9324702.81 * 100$$

0,75 %

Commission de performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne nette

0,00 %